



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'AFD ET les industries culturelles et créatives

©Jazzart Dance Theatre



241 M€

engagés en faveur
des industries culturelles
et créatives depuis 2017

10 M€

engagés en
2021 dans 5
nouveaux projets

59 pays

d'intervention
dans l'ensemble des pays
d'intervention de l'AFD

Les industries culturelles et créatives (ICC) et le secteur culturel en général sont un formidable levier de développement économique et sociétal. Le secteur présente un potentiel économique significatif dans les zones d'intervention de l'AFD et contribue à encourager le vivre-ensemble et les liens inter-populations.

La culture au service des Objectifs de développement durable (ODD)

En 2005, la Conférence générale de l'UNESCO adopte la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Alors que le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) de 2016 a reconnu « *le rôle transversal de la culture dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)* », le président de la République Emmanuel Macron a souligné lors de son discours de Ouagadougou en 2017 que la culture participe à la reconstruction d'un imaginaire commun avec le continent africain.

Le secteur des industries culturelles et créatives (ICC) est aussi bien un puissant levier de développement local inclusif qu'un vecteur de promotion de la francophonie et de renforcement de la liberté d'expression. La structuration de ses filières offre des débouchés économiques tout en permettant un meilleur accès aux biens et services culturels aux populations concernées.

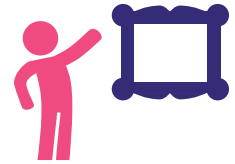
C'est dans ce contexte que l'AFD s'est vu confier en 2018 un nouveau mandat afin de soutenir les industries culturelles et créatives.

4 axes d'intervention

Les infrastructures et les équipements culturels



La formation professionnelle aux métiers de la culture



L'entrepreneuriat culturel



Les politiques culturelles et la gouvernance



L'approche Groupe

L'approche « groupe AFD » se développe particulièrement dans le secteur des ICC, avec Proparco pour le soutien au secteur privé et Expertise France pour la mise en œuvre de missions d'assistance technique. À la clé, la structuration d'une offre ICC plus complète combinant financement, ingénierie de projet et appui à maîtrise d'ouvrage. L'AFD a ainsi apporté son appui au programme Crea Fund financé par Proparco sur délégation de fonds de l'Union européenne et dédié à l'accès au financement des entreprises actives dans les ICC en Afrique et dans les Caraïbes.

L'AFD a également financé trois projets appuyés techniquement par Expertise France :

- « Musée d'Abomey » au Bénin (35 M€) : construction du musée de l'épopée des Amazones et des Rois du Danhomè et valorisation du site des palais royaux d'Abomey
- « Palais national » en Éthiopie (20,4 M€) : ouverture au public du Palais national d'Addis-Abeba
- « Églises de Lalibela » en Éthiopie (4,9 M€) : travaux d'urgence et mise en sécurité du site historique, organisation d'une exposition numérique portée par le CNRS.

L'infusion des ICC au sein du groupe AFD

En 2021, l'activité a été marquée par un nouveau positionnement des ICC. Avec l'adoption de la stratégie 100 % Lien social en mars 2021 et l'opérationnalisation du volet « vivre-ensemble », les ICC ne sont plus seulement des initiatives ou des projets pilotes mais ont désormais pour ambition d'infuser plus largement l'ensemble des opérations portées par les divisions techniques ou les agences du Groupe. Les ICC ont ainsi été intégrées sous forme d'actions ou composantes secondaires à trois projets d'un montant total de 100 M€ portés par les divisions techniques Éducation et Développement urbain en vue de renforcer leur impact social. Elles participent ainsi à consolider dans la durée la confiance envers un modèle de développement inclusif, orienté vers la jeunesse et la culture.

Notre activité en faveur des ICC en 2021

Nouveaux projets lancés

ZIMBABWE

VALORISER LE SITE HISTORIQUE DU GREAT ZIMBABWE

3 M€ Subvention 209

Le projet prévoit la mise à niveau des infrastructures avec de nouvelles installations pour les visiteurs, des programmes de renforcement de capacités, le développement marketing du site et la mise en place d'un plan d'appui aux communautés pour le lancement d'un programme culturel.

AFRIQUE

UN PARCOURS DE FORMATION DÉDIÉ AUX ACTEURS DES ICC

650 000 € Subvention 209

En collaboration avec l'université Senghor et la plateforme Trace Academia, le Campus AFD déploie un nouveau parcours de formation à destination des acteurs des ICC en Afrique en format hybride, associant un volet distanciel, via Trace Academia, et un volet présentiel à l'occasion de séminaires organisés dans les campus Senghor en Afrique et au Campus AFD à Marseille.

AFRIQUE DU SUD

UN PÔLE DE CONTENU NUMÉRIQUE POUR LE CONTINENT

450 000 € FEXTE

Le Digital Content Hub (DCH), l'incubateur dédié à la création numérique au sein du cluster digital de Tshimologong, développe, grâce au soutien de l'AFD et à son expertise en matière d'innovation digitale, des programmes d'apprentissage, de stages et d'incubation d'entreprises.

Une logique partenariale

Le mandat ICC s'inscrit pleinement dans la logique partenariale de l'AFD. La France jouit d'un savoir-faire et d'une expertise qui s'exportent déjà dans la plupart des filières du secteur. La signature d'une convention de partenariat stratégique et financier avec l'Institut français en 2018, renouvelée en 2022, en fait un partenaire privilégié. L'AFD collabore aussi avec le ministère de la Culture (notamment la mission Expertise culturelle internationale), le musée du Quai Branly, l'INA et d'autres acteurs français, mais aussi avec l'Union européenne.

10 M€
engagés dans le secteur en 2021
dans **5 nouveaux projets**

AFRIQUE

DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL AFRICAIN AVEC AFRIQUE CRÉATIVE

750 000 € Subvention 209

Le programme Afrique Créative est un dispositif d'incubation visant à soutenir l'entrepreneuriat créatif. La deuxième édition 2021-2022 a permis de sélectionner 8 entrepreneurs dans 7 pays d'intervention (Burkina Faso, Ghana, Sénégal, RDC, Ouganda, Maroc et Tunisie) et de maximiser les impacts socio-économiques de la première édition.

OCÉAN INDIEN

DÉVELOPPER LES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

5,1 M€ Subvention 209

L'AFD soutient le projet régional de développement des ICC en Indianocéanie porté par la Commission de l'océan Indien (COI), qui vise à stimuler les ICC en renforçant les compétences des acteurs culturels et en assurant une meilleure gouvernance du secteur. C'est aussi un projet 100 % genre, avec des initiatives promouvant l'égalité femmes-hommes et des séances de sensibilisation à l'égalité de genre.

Initiatives partenariales

Dans le cadre de son action en faveur des ICC, l'AFD promeut des partenariats entre les institutions publiques, le secteur privé et la société civile, nécessaires pour la réalisation des ODD. Ces partenariats contribuent à la structuration de l'écosystème ICC et sont de puissants vecteurs d'innovation et d'inclusion socio-économique.

- **Programme Afrique Créative**
(2 éditions dont une en cours, cf. encadré ci-dessus)
- **Programme Accès culture, édition #1** (3 M€ sur 2020-2022), en partenariat avec l'Institut français :
Dispositif visant à financer en Afrique des micro-projets culturels à fort impact social. En 2021, 27 lauréats annuels dans 18 pays africains ont bénéficié de 285 000 € de financement direct.
- **Saison Africa 2020 (1,5 M€ sur 2020-2021)** en partenariat avec l'Institut français :
Dispositif visant à faire découvrir le continent à travers une série d'événements. En 2021, 20 projets de médiation culturelle et/ou scientifique et un programme de volontariat ont été lancés pour 11 jeunes Africains dans les structures culturelles de la saison Africa 2020.

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

Septembre
2022



Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT
5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France

 afd.fr
 facebook.com/AFDOfficiel
 twitter.com/AFD_France
#MondeEnCommun